

Arche de Zoé: embarras et mécontentement du milieu judiciaire au Tchad

LIBREVILLE (AFP) - Le milieu judiciaire tchadien, soumis à d'intenses "pressions politiques" pour libérer dès dimanche les journalistes français et hôtesse de l'air espagnoles inculpés et incarcérés au Tchad, est embarrassé par l'affaire de l'Arche de Zoé.



Le ministre Albert Pahimi Padacké tient le plus jeunes des enfants pris en charge par l'Arche de Zoé (© AFP - Sonia Rolley)

"Leur libération est entre les mains du juge", avait assuré cette semaine à l'AFP le ministre tchadien de la Justice Albert Pahimi Padacké. "La justice est indépendante", insistait-il, joint au téléphone depuis Libreville.

"Entre les déclarations politiques et la décision judiciaire, il faut se garder de prendre des décisions hâtives", avait affirmé le premier substitut du procureur Masnagaral Kagal à N'Djamena.

Mais depuis que le président tchadien Idriss Deby Itno a "souhaité" publiquement, jeudi, la libération des trois journalistes et des quatre hôtesse de l'air, poursuivis avec 10 autres Européens et quatre Tchadiens, pour "enlèvement de mineurs", "escroquerie" ou "complicité", la grogne a enflé au palais de justice de la capitale.

"On nous demande de tordre le cou à la justice", avait affirmé dès le lendemain à l'AFP un haut responsable tchadien. "S'il y a une démarche diplomatique (en vue d'une libération), c'est fait directement entre les chefs d'Etat".

Le président Deby et son homologue français Nicolas Sarkozy se sont entretenus à de multiples reprises au téléphone en une semaine. La rumeur

d'une visite surprise du président français dimanche à N'Djamena avait commencé à circuler dans la capitale tchadienne dès après la réunion samedi matin d'une "cellule de crise" autour d'Idriss Deby.

Dimanche matin, des sources judiciaires et diplomatiques ont annoncé l'élargissement imminent des reporters et des hôtesse pratiquement au moment de l'arrivée du président français à N'Djamena.

Nicolas Sarkozy devait repartir dans la journée avec ces sept personnes pour les ramener à Paris, selon ces mêmes sources.

"On nous a demandé dès samedi d'accélérer la procédure pour les libérer dimanche", raconte à l'AFP un magistrat tchadien sous couvert de l'anonymat.

"Nous avons expliqué que cela n'était techniquement pas faisable, et que pour rendre cette libération éventuelle conforme à la procédure, tant sur le fond que dans la forme, nous avons besoin d'au moins jusqu'à mercredi", a-t-il ajouté, lâchant: "les pressions politiques ont été trop fortes".

De source judiciaire, on précise que les ordres sont arrivés "du sommet de l'Etat" tchadien.

"C'est une atteinte à l'indépendance de la justice", s'indigne un autre juge, rappelant que le palais de justice est normalement fermé le dimanche.

Un avocat de la défense, qui a également requis l'anonymat, estime de son côté qu'on "ne pouvait pas laisser repartir Nicolas Sarkozy les mains vides".

Dans cette atmosphère de mécontentement, le défenseur des journalistes a tenté dimanche de justifier les raisons de la libération imminente.

Selon Me Jean-Bernard Padaré, une demande de mise en liberté provisoire - dont il n'avait pas fait état jusqu'à présent - avait été introduite avant vendredi.

"J'ai insisté hier (samedi) soir auprès du juge, après l'audition (de ses clients), pour qu'il examine cette demande favorablement", a dit l'avocat à la presse.

L'affaire de l'Arche de Zoé a éclaté le 25 octobre quand les autorités tchadiennes ont interrompu, à l'aérodrome d'Abéché, dans l'est du Tchad, la tentative de transport en France de 103 enfants organisée par cette association française.

Paris s'est immédiatement désolidarisé de cette opération et a tout fait pour ne pas froisser le Tchad, allié privilégié de la France dans la région.

Ce n'est que dans un second temps que les autorités françaises ont manifesté leur volonté de trouver une solution négociée au sort des journalistes et des hôtesse.